

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

## Déclaration de Maladie

N° W21-607928

81465



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Matricule : 10526

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

KAIMEZ - ABDELLAH

Date de naissance :

20 - 05 - 1974

Adresse :

Rue 6 N° 11 EL ALIA HAZELLOUFA CASA BLANCA

Tél. :

0662339130

Total des frais engagés : 755,20

Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

26/07/2021

Nom et prénom du malade :

KASMAZ ABDELLAH

Age :

Lien de parenté :

Lui-même  
Garde

Conjoint  
Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Signature de l'adhérent(e) :



Le : / /

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26/07/2021	C1		2000	INP : INPE 1091076893  Dr. HIRCHI Rachid Médecin Généraliste 295, Ay Oued Farnisit Cité El Oulfa 1022 - Tél : 06 66 80 76 66 091076893

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p><b>PHARMACIE SALAH EDDINE</b>  <b>Mme HASSOUNI Selma</b>  <b>Directeur en Pharmacie</b>  <b>90 Bd Oued Souf Oulfa</b>  <b>La ablanca Tel 05 22 90 50 06</b></p>	26/7/21	555,00

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	C
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

Fonctionnel. Thérapeutique nécessaire à la profession.

A diagram of a dental arch (maxilla) with 28 numbered teeth. The teeth are arranged in four quadrants: upper left (4, 3, 2, 1), upper right (1, 2, 3, 4), lower left (5, 6, 7, 8), and lower right (8, 7, 6, 5). A coordinate system is overlaid on the arch, with the vertical axis labeled 'H' at the top, the horizontal axis labeled 'D' on the left, and the diagonal axis labeled 'G' on the right. The arch is oriented with the upper teeth pointing upwards and to the right.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

7. Voltarène Emulgel

7 appx 2/3

53,00

555,00



LOT: M0482  
EXP: AVR 2022  
PPV: 53,00 DH

دكتور الحريشى رشيد  
Dr. HRICHI Rachid  
Medecine Generale  
295 Av Oued Tansit Cite El Oulfa  
Casablanca - Tel: 05 22 90 50 06  
INPE: 091 076893

PHARMACIE SALAH EDDINE

Mme HASSOUNI Selma  
Docteur en Pharmacie  
56, Bd Oued Sbou Oulfa  
Casablanca Tel: 05 22 90 50 06

Docteur HRICHI Rachid

MEDECINE GENERALE

295, Av. Oued Tansift ( 24, Gpe E )

Cité El Oulfa - CASABLANCA

Tél. : 0666 80 76 66

الدكتور الحريشى رشيد

الطب العام

295، شارع وadi تانسيفت (24)، مجموعة (E)

حي الألفة. الدار البيضاء

الهاتف: 0666 80 76 66

Casablanca, le : 26/07/2021

Mr KAÏMAZ ABDELLAH

120,40 1). Clavulin 7g

x 2 7 sachet x 3/j pendant 08 jours

45,60 2). Duphalac sirop

52,80 3). Oedes 20 mg

28,10 7 gélule 1/j pendant 02 semaines

x 2 4). Vogalène sirop (02 Boute)

82,00 5). Pondex sirop

7càc x 2/j

25,00 6). Gramal 50 mg

7 gélule x 2/j

PHARMACIE SALAH EDDINE  
Mme HASSOUNI SELMA  
Docteur en Pharmacie  
56, Bd Oued Sbou El Oulfa  
Casablanca Tel 05 22 90 50 06

دكتور الحريشى رشيد  
Dr. HRICHI Rachid  
Medecine Generale  
295, Av Oued Tansift Cité El Oulfa  
Casa - Tel. 06 66 80 76 66  
INPE 0910 0910 0910  
PPV: 120,40 DH  
LOT: 614274

PPV: 120,40 DH  
LOT: 644300  
PER: 11/21

DUPHALAC 66,5%  
SOL BUV 200 ML  
P.P.V : 45DH40  
6 118000 010494

LOT 201565  
EXP 05/2023  
PPV 52.80DH

Lot : 1133  
EXP : 28/10  
PPV (DH): 28.10

Lot : 4  
EXP : 28/10  
PPV (DH): 28.10

Numéro de lot : 99128  
Date de fabrication : 22/02/2022  
A consommer en préférence avant : 22/02/2023  
PHARMACIE SALAH EDDINE  
Mme HASSOUNI SELMA  
Docteur en Pharmacie  
56, Bd Oued Sbou El Oulfa  
Casablanca Tel 05 22 90 50 06  
PPV: 25DH00  
PER: 11/25  
LOT: J3200

دكتور الحريشى رشيد  
Dr. HRICHI Rachid  
Medecine Generale  
295, Av Oued Tansift Cité El Oulfa  
Casa - Tel. 06 66 80 76 66  
INPE 091076893